

Changeons de cap!

Elections municipales 23 et 30 mars 2014

POUR LA REUSSITE SCOLAIRE DE TOUS NOS ENFANTS



Educateur et assistante sociale de profession, nous sommes particulièrement attachés à la réussite scolaire de tous les enfants, sans aucune discrimination. L'école est un droit. La réussite aussi. Cela suppose une lutte de tous les instants contre le décrochage et l'échec scolaire résultant notamment des inégalités sociales. Tous les acteurs de l'Education Nationale y sont engagés. Les enseignants doivent être en nombre suffisant, formés à cette mission et disposer des outils nécessaires. Cela doit également être une priorité de notre Commune, pour ce qui concerne ses responsabilités.

A ce titre, nous prenons 12 engagements (voir au verso). Certains relèvent directement de la Ville, les autres d'interventions auprès du Département, de la Région ou de l'Etat.

Il faut également des bâtiments à taille humaine, comprenant des locaux adaptés aux différentes activités scolaires et périscolaires. Après la reconstruction de la maternelle Casanova, financée en grande partie par l'Anru, il faudra assumer les engagements que nos prédécesseurs n'ont pas tenus : reconstruire la maternelle Jules-Ferry à Franceville et restructurer le groupe scolaire Joliot-Curie aux Coudreaux.

L'école doit aussi être le lieu où l'on apprend aux enfants le respect de la laïcité, qui est un des pivots de notre pacte républicain et une condition fondamentale pour bien vivre ensemble.

**Olivier D'Henry et
Angélique Planet-Ledieu
conseillère municipale**

RYTHMES SCOLAIRES

La réforme votée vise à redonner aux élèves du temps de présence à l'école et à mieux l'équilibrer pour tenir compte de leurs rythmes biologiques.

Mais elle comporte des lacunes :

- elle transfère une dépense de l'Education nationale sur les communes (de l'ordre de 450 000 euros par an pour Montfermeil) ;
- elle risque de créer des inégalités territoriales entre les élèves, qui s'ajouteront aux inégalités sociales ; car, selon la capacité financière de la commune, la qualité des activités sera différente. Cette réforme devrait être mise en place pour la rentrée 2014.

L'organisation de la semaine doit se décider dans la concertation avec les enseignants et les parents d'élèves. Nous mettrons en œuvre un projet éducatif de qualité et conforme à la devise de l'école de la République : laïque, gratuite et obligatoire.



12 ENGAGEMENTS

1 Dotation municipale pour les fournitures scolaires (actuellement de 25,91 euros par élève, l'une des plus faibles du département): nous la porterons à 32 euros.

2 Restauration et activités périscolaires: nous exigerons une amélioration de la qualité des repas; nous procéderons à une révision du quotient familial et des tarifs pour en diminuer le coût pour les familles.

3 Inscriptions administratives à la restauration et aux centres de loisirs: nous simplifierons les procédures pour en finir avec les obstacles accumulés par la municipalité.

4 Nous faciliterons l'accès à la maternelle pour les enfants de moins de 3 ans, facteur de réussite scolaire, pour les parents qui le souhaitent, notamment en créant des **très petites sections**.

5 Scolarisation des enfants handicapés: nous veillerons au respect de l'accessibilité et à l'accompagnement des élèves tout au long de leur scolarité.

6 Sorties éducatives et classes transplantes: nous mettrons les moyens communaux à disposition pour en augmenter le nombre.

7 Nous créerons un Conseil municipal des enfants doté d'un budget avec pouvoir de décision.

8 Nous valoriserons la réussite scolaire des collégiens, lycéens et étudiants.



Au-delà de ces engagements, qui relèvent de la responsabilité municipale, nous interviendrons auprès du Département, de la Région et de l'Etat pour :

9 la lutte contre l'échec scolaire: dans le cadre de la priorité annoncée par le gouvernement, nous mettrons à la disposition de l'Etat des locaux pour un nouvel essor des Réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (Rased); nous inscrirons la ville dans le dispositif **«plus de maîtres que de classes»**; nous agirons pour le rétablissement de la **médecine scolaire**;

10 le développement du numérique dans les écoles: ordinateurs, tablettes, tableaux numériques, logiciels éducatifs;

11 la création d'un Institut de formation aux métiers de la santé, du soin et de l'accompagnement de la dépendance;

12 la création d'une Ecole nationale d'art axée sur la vidéo-crédation et l'utilisation du numérique dans l'art, dans le cadre de l'implantation future d'une annexe de la Villa Médicis dans la tour Utrillo.